

La lettre Cofrac

#23

novembre 2006

À la une

Indépendance

J'ai déjà maintes fois eu l'occasion d'évoquer dans ces colonnes les « valeurs » qui constituent le fondement même de l'action du Cofrac.

À l'heure où la Commission européenne travaille activement à donner à l'accréditation un statut de service d'intérêt général relevant de la responsabilité des pouvoirs publics, il me semble utile de rappeler que l'une de ces « valeurs » est justement l'indépendance.

Le Cofrac, dont les instances (conseil d'administration, comités de section et commissions) regroupent l'ensemble des parties intéressées sans prédominance de l'une d'entre elles, est effectivement un organisme indépendant.

Certes les pouvoirs publics participent financièrement à son fonctionnement mais il faut souligner que cette participation financière qui s'était élevée à environ 25 % du budget en 1994 (année de création du Cofrac) est aujourd'hui de l'ordre de 3 % dudit budget. Cette diminution en valeur relative s'accompagne

d'ailleurs également d'une diminution régulière en valeur absolue.

Mais attention, l'État ne doit pas se désengager complètement afin de continuer à assumer sa part de responsabilité dans le fonctionnement du système français d'accréditation.

Effectivement, la convention annuelle passée avec le ministère en charge de l'Industrie doit nous permettre d'assurer la représentation du Cofrac aux indispensables activités internationales liées à la reconnaissance multilatérale des accréditations, ainsi que les nécessaires actions de communication visant à faire connaître et reconnaître notre rôle.

Par ailleurs, pour ce qui est du développement de nouveaux programmes d'accréditation dans un cadre réglementaire (accréditation préalable à un agrément ministériel ou une notification à Bruxelles reprise par voie d'arrêté), l'État demandeur en assume les coûts *via* des conventions particulières avec le Cofrac afin que nos frais de mise en

place desdits programmes (travaux préliminaires, recherche et formation des évaluateurs et experts...) ne soient pas imputés aux organismes déjà accrédités dans d'autres domaines.

Cette démarche s'applique également à des donneurs d'ordres privés lorsqu'ils souhaitent une accréditation « sur mesure » qui va au-delà des seules exigences des normes internationales de la série ISO/CEI 17000.

Ainsi donc, le Cofrac, au service de tous, est bel et bien indépendant. Il le restera encore lorsque le futur statut de l'accréditation sera officialisé par le règlement européen en gestation.

C'est une condition *sine qua non* pour garantir notre crédibilité auprès de l'ensemble des opérateurs économiques.

DANIEL PIERRE DIRECTEUR GENERAL

■ Trois questions à Karine Vincent...

Responsable Qualité et Évaluateurs

La Lettre Cofrac Vous êtes aujourd'hui responsable Qualité et Évaluateurs après avoir été pendant près de cinq ans responsable du pôle Chimie-Environnement au sein de la section Laboratoires. Quelles sont les évolutions majeures auxquelles vous avez assisté durant cette période ?

Karine Vincent Il y a des secteurs qui ont peu évolué et qui sont restés relativement stables comme la chimie ou le pétrole, par exemple. D'autres qui ont, à l'inverse, connu une augmentation significative si l'on parle en termes de demandes d'accréditation. Je pense notamment à tout ce qui touche aux domaines de l'air – que ce soit l'air ambiant, l'air à l'émission ou encore l'air des lieux de travail – ou de l'eau et des milieux aquatiques en général. Les postes de responsables d'accréditation pour ces domaines respectifs ont d'ailleurs dû être dédoublés pour répondre à la demande.

Cela correspond à une tendance lourde de notre société de devoir se préoccuper de plus en plus en amont de thèmes aussi sensibles que l'environnement ou les conditions de travail sur lesquels les enjeux sont majeurs.

Par exemple, les demandes d'accréditation relatives à la recherche de légionnelles ont littéralement explosé ces dernières années, au point que certains laboratoires qui postulent pour une accréditation initiale ne la demandent que pour cette recherche précise depuis environ deux ans.

De façon plus générale, on peut d'ailleurs faire le même constat selon lequel tous les secteurs sensibles touchant à la sécurité et à la santé publique sont de plus en plus encadrés. Le nombre de polluants recherchés est ainsi en constante évolution.

La Lettre Cofrac Bilan positif donc ?

Karine Vincent Bien sûr ! J'ai toujours été passionnée par l'environnement qui est un domaine très vivant. Durant ces cinq années à la tête du pôle Chimie/Environnement, j'ai eu l'occasion de traiter des problématiques sur des domaines très variés, avec une équipe soudée sur laquelle j'ai toujours pu compter. Aujourd'hui, c'est Hélène Mehay (qui faisait déjà partie de l'équipe depuis plusieurs années) qui me remplace à la tête du pôle.

Pour ma part, je suis très heureuse non pas de quitter une équipe avec qui j'ai le sentiment d'avoir vécu une belle aventure mais de relever un nouveau challenge avec une échéance importante pour nous en 2008 qui sera l'année de l'audit par nos pairs au sein d'EA (European cooperation for Accreditation).

La Lettre Cofrac Justement ces nouvelles fonctions, quelles sont-elles ?

Karine Vincent C'est un poste à « double

casquette » en quelque sorte puisqu'il y a un aspect qualité et un aspect évaluateurs. Pour la partie qualité comme je l'ai évoqué, l'année 2007 sera consacrée à la simplification de notre système Qualité et à la vérification de sa conformité à

l'ISO/CEI 17011, notre référentiel, en vue notamment de l'audit EA qui aura lieu en 2008. La partie qualité implique un management plus transversal, élargi à l'ensemble des sections et, au-

delà, à l'ensemble de la structure permanente du Cofrac. Je souhaite donc capitaliser l'expérience terrain et métier acquise à la fois au sein du pôle Chimie/Environnement et dans une expérience antérieure de responsable qualité pour mener à bien cette nouvelle mission.

Quant au second aspect, relatif aux évaluateurs, il est tout aussi intéressant. Nous les formons et les qualifions de façon suivie. Grâce à eux notamment, nous sommes capables de dimensionner nos équipes d'évaluation, pour répondre aux demandes de nos clients. Il m'appartient désormais de mener à son terme la politique d'harmonisation déjà entamée sur le processus de recrutement, de qualification et de suivi de ces évaluateurs.

Une nouvelle fonction synonyme d'ouverture tant en interne qu'en externe, sans oublier la dimension internationale qui la caractérise, pour les aspects liés à la gestion des accords de reconnaissance au sein d'EA notamment. ■

« Nous formons
et nous qualifions
nos évaluateurs. »

« Les secteurs
sensibles sont
de plus en plus
encadrés. »

International

La dernière assemblée générale d'EA (European cooperation for Accreditation) s'est tenue les 18 et 19 octobre derniers à Istanbul

À cette occasion, un « Memorandum of Understanding » a été signé avec ENFSI (European Network of Forensic Science Institutes) afin d'asseoir la coopération entre les accréditeurs et les instituts médicaux-légaux.

À noter également les extensions dans le domaine de l'inspection, d'une part, de l'accord multilatéral (MLA) d'EA avec sa signature par INAB (Irlande) et, d'autre part, de l'accord bilatéral entre EA et IANZ (Nouvelle-Zélande).

Les importants travaux de la Commission européenne sur le statut de l'accréditation et sur le futur rôle d'EA ont bien sûr été évoqués. Le projet de règlement européen sera finalisé à la fin de l'année 2006 avec pour objectif une mise en application à partir de fin 2008.

De son côté, l'EA Advisory Board envisage de faire passer de deux à trois ans la durée du mandat de ses membres.

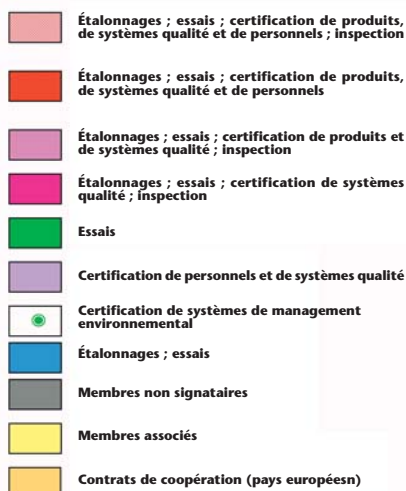
Le développement par EA de sa base de données européenne fournissant la liste des entités accréditées ainsi que

les domaines concernés se poursuit activement. Elle compte maintenant dix accréditeurs participants dans le secteur de l'étalonnage.

Pour ce qui est du futur accord de reconnaissance international sur l'accréditation des organismes d'inspection, l'assemblée générale a réaffirmé sa position sur la définition des activités clés qui se limitent à la définition des politiques, au développement des procédures et à la qualification initiale des inspecteurs. Elle a également admis qu'il ne soit pas fixé de règles sur le nombre d'observations d'inspecteurs à réaliser. Ces positions seront défendues lors des assemblées générales d'ILAC et d'IAF.

Enfin, l'assemblée générale a évoqué la durée de la période transitoire nécessaire à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme ISO/CEI 17021 pour l'accréditation des organismes certificateurs de systèmes, mais la décision finale sera prise avec l'ensemble des parties concernées lors de la prochaine assemblée générale d'IAF. ■

Membres EA & MLA - novembre 2006



confidence with competence



EA European co-operation for Accreditation

Événement

Daniel Pierre décoré

Daniel Pierre, directeur général du Cofrac, s'est vu remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur des mains de François Loos, ministre délégué à l'Industrie, le 28 novembre dernier au ministère de l'Économie et des Finances à Bercy. Lors de son allocution, François Loos a souligné les nombreux « talents techniques » de Daniel Pierre qui ont conduit le Cofrac à occuper la place qui est aujourd'hui la sienne. De son côté, Daniel Pierre a tenu à remercier « l'ensemble de la structure permanente du Cofrac », remerciements auxquels il a également associé les évaluateurs qui travaillent régulièrement avec le Cofrac, ainsi que les nombreux bénévoles qui



donnent de leur temps au sein de ses différentes instances. Se déclarant très honoré de la distinction qui lui était faite, Daniel Pierre a en conclusion rappelé qu'il lui paraissait normal et légitime que l'honneur qui lui était fait « rejaillisse sur le Cofrac tout entier ». ■

Ressources

Portraits

• Ingénieur en biotechnologies, **Sylvain Kuzio** a travaillé plusieurs années en tant que responsable technique et responsable Qualité en laboratoire de biologie médicale. Il a aujourd'hui rejoint le pôle Biologie-Biochimie de la section Laboratoires où il a en charge les dossiers d'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

• De formation ingénieur en physico-chimie, spécialisé en essais dans le domaine NBC (nucléaire, biologique, chimique), **Laurent Schneider** a rejoint la section Inspection du Cofrac où il a pris en charge la gestion des organismes de contrôle des réseaux d'assainissement et la gestion des organismes de contrôle des tours aéroréfrigérantes. Il participe au développement d'un nouveau domaine : l'accréditation du contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à déclaration.

• Ingénieur généraliste, **Frédéric Lecluse** a, quant à lui, exercé des fonctions de responsable technique et de responsable du service Métrologie dans un laboratoire départemental avant de rejoindre le Cofrac où il a pris en charge la gestion des accréditations de laboratoires d'étalonnage en mesurage statique des volumes et en débitmétrie liquide. Il participera également au développement de l'accréditation des organismes de vérification d'instruments de mesures à usage réglementé (pompes à essence, éthylomètres...).

• L'équipe du pôle Chimie-Environnement compte une nouvelle secrétaire en la personne de **Catherine Dondeyne**. Elle a en charge la gestion administrative des dossiers des laboratoires d'analyses physico-chimiques des eaux, celle des laboratoires bio et micro-biologiques des eaux ainsi que celle des dossiers d'analyses de boues et de sédiments. ■

Vu-lu



Biologie Libérale européenne novembre 2006

« ... L'une des missions assurées par le Cofrac : prouver la compétence et, son corollaire naturel, engendrer la confiance... » ■

Qualité Références, octobre 2006

«...Logiquement, l'accréditation de nature réglementaire ira en s'accroissant... » ■

Brèves

Communication

• Daniel Pierre qui terminait cette année son premier mandat à la présidence d'ILAC (International Laboratory for Accreditation Cooperation), s'est vu reconduire dans ses fonctions pour un nouveau mandat de deux ans, jusqu'au 31/12/2008. ■

Calendrier

Réunions internationales

17 et 18 janvier EA Comité exécutif à Paris

19 février Réunion EA, Eurachem, Eurolab et CEOC à Paris

18 au 21 juin

**Le Cofrac au 13^e Congrès international de métrologie
Lille - France**



Le Cofrac interviendra lors de plusieurs conférences au 13^e Congrès international de métrologie, organisé par le Collège français de métrologie avec le support du Laboratoire national de métrologie et d'essais et du Nederlands Meetinstituut.

Objectif affiché : entre 800 et 1 000 personnes attendues à Lille en juin prochain.

L'ouverture européenne et internationale de la

manifestation sera encore une fois très marquée avec :

- un partenariat spécifique avec plusieurs organismes des Pays-Bas, de la Belgique, de la Suède et du Royaume-Uni,
- le soutien renouvelé de l'Organisation internationale de métrologie légale.

Les nouveautés de l'édition 2007

- Des plages horaires de deux heures par jour ont été réservées sans conférence en salle.
- L'ouverture du Congrès sera prononcée le lundi 18 juin en fin d'après-midi et sera suivie d'une table ronde ouverte au grand public sur le thème « Métrologie et sécurité routière ».

L'exposition du Congrès

Une exposition sur les dernières évolutions techniques regroupera tous les grands acteurs du milieu de la mesure : des constructeurs d'appareils, des prestataires de services, des centres de formation, des organismes et laboratoires internationaux, la presse technique.

Seront notamment présents à ce salon : Aérométrie, Calibration on Line, Capacitec Europe, le CAST, le CETIAT, E2M, Félix Informatique, GE Sensing (Pays-Bas), l'Institut méditerranéen de la qualité, le LNE, Mecasem, Metrocal (Tunisie), Nikon France, le NMI (Pays-Bas), Pyrocontrôle, Renishaw, Rotronics, Sartorius, Stork Intermed (Belgique), Symétrie, Trescal.

Collège français de métrologie

Tél : 04 67 06 20 36

www.cfmetrologie.com

info@cfmetrologie.com